

## Prêt hypothécaire récompensant votre investissement en matière de durabilité.

La BCN favorise la construction, l'acquisition et la rénovation des biens immobiliers s'inscrivant dans une approche durable. En soutien à votre démarche, nous vous proposons de nombreux avantages financiers pour votre bien destiné au propre usage ou à la location, qu'il s'agisse d'une maison familiale, d'un appartement en PPE ou d'un immeuble d'habitation.

Nouvelles constructions et acquisitions d'objets neufs	Exemples chiffrés
<p><b>Conditions</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Durée du prêt: minimum 2 ans / maximum 10 ans</li><li>• Montant libre, maximum CHF 1'000'000.00</li><li>• Minergie: Certification P ou A au minimum <b>ou</b></li><li>• CECB: Etiquette-énergétique A pour « Efficacité de l'enveloppe du bâtiment » et « Efficacité énergétique globale »</li></ul> <p><b>Offre BCN</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rabais sur le taux de 0.25 %</li></ul>	<p><b>Coût de construction:</b> CHF 950'000.00</p> <p><b>Financement BCN:</b> CHF 760'000.00</p> <p><b>Taux de base:</b> 2.35 % <b>Taux EcoHabitat:</b> 2.10 %</p> <p><b>Economie d'intérêt annuel:</b> CHF 1'900.00, soit CHF 19'000.00 sur 10 ans</p>
Rénovations	Exemples chiffrés
<p>Travaux d'amélioration énergétique, tels que la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, l'isolation périphérique de la façade ou des combles, le changement des fenêtres, etc.</p> <p><b>Conditions</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Durée du prêt: minimum 5 ans / maximum 10 ans</li><li>• Montant libre, maximum CHF 1'000'000.00</li><li>• Minergie: Label « Minergie » au minimum après travaux <b>ou</b></li><li>• CECB: Etiquette-énergétique A, B ou C après travaux pour « Efficacité de l'enveloppe du bâtiment » et « Efficacité énergétique globale »</li></ul> <p><b>Offre BCN</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Versement unique d'une prime correspondant à 1.00 % du montant emprunté</li></ul>	<p><b>Coût des rénovations:</b> CHF 150'000.00</p> <p><b>Financement BCN:</b> CHF 150'000.00</p> <p><b>Prime BCN:</b> CHF 1'500.00</p>
Changement du système de chauffage	Exemples chiffrés
<p>Changement du système de chauffage (gaz/mazout/électrique direct) par un autre type de chauffage moins énergivore, y compris les frais annexes liés à l'installation.</p> <p><b>Conditions</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Durée du prêt: minimum 2 ans / maximum 10 ans</li><li>• Montant libre, maximum CHF 100'000.00 (maison ou PPE) ou CHF 200'000.00 (immeuble locatif)</li><li>• Remise d'une promesse de subvention « chauffage automatique au bois », « pompe à chaleur », « Capteur solaire » ou « Raccordement à un chauffage à distance » du Programme Bâtiments</li></ul> <p><b>Offre BCN</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rabais sur le taux de 0.25%</li></ul>	<p><b>Coût du changement:</b> CHF 75'000.00</p> <p><b>Financement BCN (max):</b> CHF 75'000.00</p> <p><b>Taux de base:</b> 2.35 % <b>Taux EcoHabitat:</b> 2.10 %</p> <p><b>Economie d'intérêt annuel:</b> CHF 187.50, soit CHF 1'875.00 sur 10 ans</p>